



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 25 novembre 2024

début : 16h20

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Contrôle des habitants

se basant sur l'art. 25 de la Loi sur les contraventions, d'amender une habitante de Carrouge, qui ne remet pas son attestation de résidence principale, malgré les 3 rappels qui lui ont été adressés.

CAMAC 219737 / Commune de Jorat-Mézières

de délivrer le permis d'utiliser le molok sis sur la nouvelle parcelle N° 6032 au Chemin du Petit Dévin à Mézières. d'abandonner la partie du dossier qui concerne l'installation d'un molok sur le DP 324 à la Route d'Oron à Mézières. Ce projet doit être modifié et fera l'objet d'une nouvelle demande de permis de construire le moment venu.

Ordonnances pénales

sur dénonciation de Champ de Plan SA, de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre du propriétaire d'un véhicule qui stationne régulièrement sur les places visiteurs du Centre médical du Jorat, malgré un avertissement déjà reçu. Cette zone de parcage est mise à ban.

suite au rapport de dénonciation simplifiée, rédigé par la Gendarmerie le 8 novembre 2024, pour troubles à la tranquillité et l'ordre publics, de délivrer une ordonnance pénale à 4 adolescents et de les convoquer en séance municipale en janvier 2025.

POCAMA

de valider la demande N°1935081 du VBC Jorat-Mézières pour l'organisation de leur journée de volleyball en mars 2025 au Collège Gustave Roud.

Parcelle N°4448

d'autoriser l'installation d'une pergola bioclimatique de 4m x 6m et d'une hauteur avec corniche incluse de 2m75 sur la terrasse de la propriété.

Parcelle N°215

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) déposé par Solenergy Sàrl pour la pose de 48 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Grande salle de Mézières / Plainte nuisances sonores

tenant compte de la plainte reçue, suite à la manifestation du 16 novembre dernier dans la Grande salle de Mézières, de rappeler aux sociétés locales utilisatrices de cette salle que les heures de fin de musique doivent impérativement être respectées et que le parcage des véhicules, à l'arrière de la Grande salle, n'est pas autorisé sauf pour le déchargement de marchandises et de matériel.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'une habitante de Carrouge et de sa fille, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 20 novembre 2024 qui relève que la requérante a passé et réussi le test de connaissances élémentaires (la fille étant exemptée) et de transmettre le dossier au SPOP pour suite utile. Le courrier d'avis de clôture sera adressé au requérant.

Mensuration 281 Jorat-Mézières

d'accepter la proposition du bureau DHB Géomètres et Ingénieurs SA, soit de renoncer à la matérialisation des points-limites communs séparant les parcelles suivantes :

- N°4038 et DP communaux 1023 et 1031;
- N°4558 et N°4407.

Location de salles communales / facturation

de régler la location de salles communales, lorsqu'elles sont louées par des habitants pour des tiers, non-domiciliés sur la Commune.

Demande de location

d'accepter la demande d'un habitant de Vucherens, pour la salle des Enfants Bourgeois le dimanche 15 décembre 2024. Il sera informé que ce même jour il y aura le marché de Noël à la Grande salle et que les parkings communaux risquent d'être fortement sollicités.

Au nom de la Municipalité

 Le Syndic Patrick Emery		 La Secrétaire Valérie Pasteris
---	---	---